



ARTISANAT ET METIERS D'ART-FACTEUR D'ORGUES : ORGANIER

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le facteur d'orgue est un artisan qui conçoit, réalise, restaure, entretient ou répare les instruments de musique.

Artisan d'art, ce métier nécessite des savoir-faire dans le domaine du bois, de la mécanique du métal et des peaux et aussi en électricité ou en informatique.

Il n'est pas nécessaire d'être musicien mais des connaissances musicales et en acoustique sont utiles pour l'exercice de ce métier.

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel, diplôme de niveau 4, peut évoluer vers un diplôme des Métiers d'Art.

Pour exercer ce métier, il convient d'être créatif, rigoureux, précis. De bonnes qualités relationnelles sont également nécessaires.

OBJECTIFS

- ✓ Etre capable d'analyser et de prendre en compte un cahier des charges techniques.
- ✓ Etre capable d'organiser son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Etre capable de fabriquer et/ou restaurer des orgues ou des parties d'un instrument.
- ✓ Etre capable de reconnaître les styles d'instruments au fil des époques et d'en situer le contexte historique.
- ✓ Etre capable de participer aux réglages mécaniques et sonores d'un instrument.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois.

La formation se déroule sur 3 années en alternance.

Aménagements possibles nous consulter.

La durée moyenne par année de formation est de 12 semaines au Centre de Formation de la Facture d'Orgues.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre de l'apprentissage.

Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations comportent :

- des épreuves écrites et orales
- des épreuves de production

Délivrance d'un diplôme de niveau 4 - RNCP n°35320.

BAC PRO

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

DATE DE L'ENREGISTREMENT : 02/03/2021

RNCP N°35320

CERTIFICATEUR : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- À partir de 15 ans et sortant de la classe de 3^{ème} (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation de la Facture d'Orgues).

- Niveau BAC souhaité.

Autres publics : nous consulter.

Effectif minimum par classe : 6 apprenants.

Effectif maximum par classe : 20 apprenants.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATES

Lieu :

La formation se déroule au Centre de Formation de la Facture d'Orgues.

Dates :

Se renseigner auprès du Centre de Formation de la Facture d'Orgues.

CONTACTS

Centre de Formation de la Facture d'Orgues

21 rue des Fusiliers Marins - BP 30415

67412 Eschau Illkirch Cedex

cfbs@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage

Coralie SCHWEITZER / Raphaël SCHNEIDER

03 88 59 00 80

developpeurs67@cm-alsace.fr

www.cffo-eschau.fr - www.cm-alsace.fr



www.facebook.com/cfbs67114



www.instagram.com/cf_bernardstalter

Taux de réussite

100%

Taux de satisfaction globale

81%

Taux d'insertion professionnelle

69%

Taux de recommandation

81%

« Source : Inserjeunes niveau national »

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Bloc n°1 : Histoire de l'art liée à la facture d'orgues
- Bloc n°2 : Arts appliqués liés à la facture d'orgues
- Bloc n°3 : Analyse technique d'un instrument
- Bloc n°4 : Réaliser et suivre des ouvrages en entreprise
- Bloc n°5 : Préparer la fabrication et l'installation de l'instrument ou partie d'instrument
- Bloc n°6 : Fabriquer un instrument ou une partie d'instrument

MODULES GENERAUX

- Bloc n°9 : Mathématiques
- Bloc n°10 : Physique-chimie
- Bloc n°11 : Economie-gestion
- Bloc n°12 : Prévention Santé Environnement
- Bloc n°13 : Langues vivantes
- Bloc n°14 : Français
- Bloc n°15 : Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Bloc n°16 : Arts appliqués et cultures artistiques
- Bloc n°17 : Education physique et sportive

« Possibilité de valider un, des ou tous les blocs de compétences »

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel et en e-formation.
- Formation appliquée par une pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations, jeux de rôle, vidéo...
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation.
- Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'experts et de professeurs diplômés.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers aux normes.
- Matériels et équipements adaptés.
- Parc informatique : PC, tableaux interactifs, classes mobiles, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Centre de ressources & espace de travail.



Crédit photo : CMA© AE1R9186 et iStock_184695119

[Conditions générales
de vente](#)



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen



APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

CFFO ESCHAU

• FACTURE D'ORGUES •

